



Délégation ...  
POLE FORMATION

## ANF Transport de Marchandises Dangereuses

10 au 11 octobre 2023

Lieu :ORLEANS

Nombre de stagiaires : 20

### Objectifs :

- Connaître les prescriptions de la réglementation sur le transport de matières dangereuses
- Connaître les responsabilités des intervenants dans la chaîne de transport (expéditeur, destinataire, transporteur, etc.)
- Savoir classer/identifier son produit selon les réglementations du transport : ADR (accord européen relatif au transport de marchandises dangereuses par route), sensibilisation IATA (association internationale du transport aérien)
- Savoir comment emballer, expédier, transporter et/ou réceptionner un colis
- Être formé au titre du chapitre 1.3 de la réglementation ADR.

**Public visé :** Tout agent amené à emballer, expédier, transporter, faire transporter ou réceptionner des marchandises dangereuses dans son unité.

### Programme :

#### Tronc commun (2 jours)

- Règlementation relative au transport de matières dangereuses
- Les responsabilités des intervenants
- Les classes de danger
- Classement / identification
- Les exemptions et régimes dérogatoires (1.1.3.6. Quantités limitées, exceptées...)
- Les emballages
- Marquage et étiquetage des colis (exercice)
- Documentation (déclarations de matières dangereuses...)
- Le véhicule (équipements, placardage...)
- Chargement / déchargement.
- Déchets dangereux
- Gaz
- Matières biologiques

### Qu'est-ce qu'une matière ou marchandise dangereuse ?

*C'est une matière susceptible d'entraîner des conséquences graves pour les personnes, les biens et/ou l'environnement en fonction de ses propriétés chimiques et/ou physiques ou par la nature des réactions qu'elle peut engendrer. Les matières dangereuses ont été classées en 9 catégories ou "classes" par l'ONU : classe 1 à 9 et des sous-classes.*

*Sont également considérées comme dangereuses :*

- Les piles et batteries au Lithium contenues dans tout appareil électronique
- Les matières biologiques infectieuses ou non (vaccin, virus, toxines...)
- La majorité des déchets chimiques...

**Date limite d'inscription : 5 septembre 2023**

**Inscriptions : jusqu'au mardi 5 septembre 2023 inclus, uniquement via le lien suivant :**

<https://enquetes.cnrs-orleans.fr/index.php/372893?lang=fr>

**Contact :**

[DR08.fp@cnrs.fr](mailto:DR08.fp@cnrs.fr)